

# LETTRE d'infos

AVRIL  
2020

n°06

DE LA VILLE DE SAINT-LAURENT-NOUAN

SAINT  
LAURENT  
NOUAN



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

La publication d'un bulletin municipal n'est techniquement pas possible pendant cette période de confinement et c'est avec ce document au format réduit que j'ai souhaité vous informer sur l'actualité de notre commune.

### **Solidarités et service public**

La mairie de Saint-Laurent-Nouan est fermée au public. Pour toute demande urgente ou besoin particulier, une permanence téléphonique est assurée au **06 87 14 65 42** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 15h00 à 17h30.

Une astreinte élu est également organisée pour répondre aux cas urgents 24h/24 et 7j/7 au **07 86 91 01 59**.

Les élus et les agents sont toujours impliqués dans la vie communale et restent proches des habitants. Ils s'adaptent au contexte et aux règles évolutives indispensables qui nous sont imposés.

Tout d'abord par le télétravail pour permettre la continuité du service public afin de remplir les missions telles que l'état civil, les finances, l'urbanisme...

Mais aussi par la présence physique, nécessaire pour accueillir dans nos structures telles que le multi-accueil, le centre de loisirs et les écoles, les enfants de Saint-Laurent-Nouan et des communes environnantes dont les parents sont engagés dans la gestion de la crise sanitaire. Les élus ont décidé que ces prestations seront gratuites pour les parents concernés et prises en charge par la commune. Des agents municipaux interviennent pour entretenir et désinfecter les locaux et les jouets après utilisation.



### **Services aux personnes fragiles et vulnérables**

Pour éviter la détresse sociale ou alimentaire, une écoute et un dialogue régulier ont été mis en place avec les personnes fragiles ou vulnérables identifiées, ainsi qu'avec les personnes inscrites au plan canicule. N'hésitez pas à contacter la mairie si vous constatez une situation à risque. Toutes ces personnes sont appelées deux fois par semaine, par une équipe d'élus et d'agents, ce qui permet en gardant le contact, de rompre l'isolement, de proposer de faire des courses pour celles et ceux qui le souhaitent ou de bénéficier du transport gratuit avec la navette mise à leur disposition **sur réservation au 06 83 07 90 55**.

La commune est solidaire de la maison de retraite des Mésanges. En plus du matériel prêté pour servir les repas dans les chambres, notre cuisinier intervient pour préparer les repas des résidents.

Le service de livraison de repas de l'EHPAD des « Jardins de l'Ardoux » propose de livrer gracieusement des plats à tous les professionnels de santé libéraux. **Contact : 02 54 81 45 45**



### **Culture : des ressources en ligne**

L'équipe de la médiathèque vous propose quelques ressources en ligne pour vous changer les idées et garder un esprit curieux.

Vous trouverez dans la plaquette élaborée par l'équipe de la médiathèque des idées pour : écouter de la musique, jouer, voir des films ou des documentaires, lire et apprendre.

De plus, une lettre numérique d'information intitulée « Récré à la maison » a été créée.

Dans celle-ci, ont été sélectionnées des ressources en ligne gratuites pour accompagner les usagers durant cette période particulière. Vous les trouverez sur le site internet de la ville, [www.grandchambord.fr/commune/saint-laurent-nouan/culture-et-loisirs/mediatheque](http://www.grandchambord.fr/commune/saint-laurent-nouan/culture-et-loisirs/mediatheque).



### **École maternelle « Les Grands Vergers »**

Chaque année la carte scolaire est examinée. En prévision de la baisse du nombre d'enfants scolarisés à Nouan, l'inspection d'académie a demandé la fermeture d'une classe à l'école maternelle « Les Grands Vergers ». Le Maire n'a pas donné son accord pour cette fermeture.

## Le marché

Le marché hebdomadaire est désormais séparé en deux points de vente avec ses commerçants habituels, l'un place du soleil d'or et l'autre place de la mairie. Cette organisation permet de respecter les recommandations de la distanciation entre les personnes.

L'épicerie de Nouan devrait ré-ouvrir fin avril. La mairie n'a aucun pouvoir sur ce commerce qui est indépendant et libre de ses choix.



## Services postaux

A ce jour, le bureau postal de St-Laurent-Nouan est fermé. Pour vos urgences, le bureau le plus proche est à Mer. Pour les petits colis, il est possible d'utiliser le service en ligne de la poste et de déposer votre colis dans votre boîte à lettre, le facteur le prenant ensuite en charge lors de sa tournée. En fonction de son approvisionnement, le bureau de tabac peut vendre des timbres-poste.



## Bien gérer ses déchets pendant le confinement :

Cette période de confinement est propice au rangement mais il faut aussi penser aux agents de collecte. Il faut conserver ses bonnes pratiques dans la gestion des déchets :

- Continuer à trier ses déchets et les conserver jusqu'à la réouverture de la déchetterie et des colonnes d'apport volontaire : stocker ses emballages, le verre, le papier et les déchets destinés à la déchetterie. Le ramassage des poubelles jaunes est suspendu ; en cas de besoin, des sacs jaunes sont disponibles sur appel à la mairie.

Le brûlage des déchets verts reste interdit.

- Jeter seulement les ordures ménagères dans la poubelle verte pour la santé et la sécurité des personnes qui assurent la collecte, mais aussi le maintien en bon état du véhicule de collecte et de l'usine de traitement de déchets.

- Jeter les masques de protection et mouchoirs en papier dans un premier sac en plastique dont il faut vider l'air lors de sa fermeture, puis jeter ce sac dans un sac d'ordures ménagères qu'il faut ensuite fermer. En effet, un double emballage est

recommandé pour préserver la santé des agents en charge de la collecte en cas de déchirure du sac extérieur. Les fumeurs doivent procéder de la même façon pour leurs mégots de cigarettes.

Plus d'informations sur les bonnes pratiques sur le site internet de la commune: [www.grandchambord.fr/commune/saint-laurent-nouan/actualites](http://www.grandchambord.fr/commune/saint-laurent-nouan/actualites).

## Masques et directives gouvernementales

Le gouvernement a annoncé qu'à partir du 11 mai, chaque Français devrait pouvoir se procurer un masque grand public. Il s'agira principalement de masques en tissu, lavables et réutilisables, produits dans des usines de textile et répondant à des normes sanitaires de lutte contre le Coronavirus ; les mairies seront impliquées dans la distribution de ces masques alternatifs en fonction des directives gouvernementales à venir.

La mairie accepte les dons de masques artisanaux cousus par des bénévoles et les distribuera en mairie aux personnes intéressées. Il est à noter que ces masques ne dispensent pas des gestes barrières.

## Aides aux entreprises

Chef d'entreprise, artisan ou commerçant, votre activité est certainement impactée par le confinement. Pour connaître les mesures de soutien et les contacts utiles pour vous accompagner, rendez-vous sur le site de la Communauté de communes du grand Chambord [www.grandchambord.fr](http://www.grandchambord.fr), rubrique actualités.

## Attention aux arnaques !

Faites attention aux faux contrôles de police et de gendarmerie, au démarchage à domicile pour désinfecter les logements, aux messages d'appel à la solidarité sur internet pas toujours bien intentionnés. Si cela vous arrive, n'acceptez rien et prévenez la mairie ou la gendarmerie.

## Information et communication

Nous nous efforçons de diffuser les informations et alertes locales sur le site internet de la commune [www.stlaurentnouan.fr](http://www.stlaurentnouan.fr) et sur les deux panneaux lumineux des centres bourgs. Enfin, toujours dans un souci d'amélioration de la communication pour mieux vous informer, la mairie propose dès maintenant un nouvel outil sur téléphone mobile : « PanneauPocket », une application gratuite, d'accès facile, à télécharger sur vos smartphones pour des informations instantanées.

Conservez un regard critique sur les informations circulant sur les réseaux sociaux qui ne sont pas toujours fiables, ces moyens de communication ne sont pas utilisés par la Mairie.

Le confinement est appelé à durer encore, puis des impératifs seront ensuite nécessaires pour se protéger collectivement. Je vous remercie du civisme dont vous faites preuve au quotidien en respectant les consignes élaborées par nos gouvernants.

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

PanneauPocket  
TÉLÉCHARGEZ  
GRATUITEMENT  
L'APPLICATION

Restez  
INFORMÉ  
PRÉVENU  
ALERTE

Google Play  
App Store

Protégez vous, prenez soin de vous et de vos proches !

Votre maire, Christian Lalleron